



CHARGE/E DE MISSION AGRICULTURE

390 Rue Henri Fabre
38926 Crolles Cedex

Référence de l'offre	Direction Développement économique – 038221100855027
Date de diffusion	29/11/2022
Nombre de poste	1
Poste à pourvoir le	23 janvier 2023
Date limite de candidature	29 décembre 2022
Date prévisionnelle de l'entretien	18 janvier 2023
Type d'emploi	Titulaire ou Contractuel ou Titulaire externe en disponibilité
Type de recrutement	Mutation / Détachement / Intégration / Mobilité interne / CDD 3 ans (renouvelable)
Cadre d'emplois	Des attachés territoriaux - Catégorie A (filière administrative)
Lieu de travail	Siège administratif – 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex
Temps de travail	Temps complet (36 heures hebdomadaires – Congés annuels + RTT)
Environnement de travail	<p>Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.</p> <p>La Direction Economie compte 14 agents : 12 chargé/es de missions (Développement Economique, Agriculture, Forêt & Commerces), 1 directeur, 1 assistante administrative, 1 Assistante de direction.</p>
Descriptif du poste	<p>Sous l'autorité du directeur de l'économie et en collaboration avec la chargée de mission agriculture, le/la chargé/e de mission agriculture a pour mission la mise en œuvre des projets de la politique agriculture et alimentation du Grésivaudan, qui se décline selon 4 axes :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Changer d'échelle pour favoriser les circuits courts et promouvoir le « manger local » auprès des habitants2. Réussir la transition vers un modèle plus résilient3. Conserver notre capacité de production agricole pour répondre aux besoins alimentaires des habitants4. Créer des espaces d'échanges, de dialogue entre agriculteurs/ élus/ population <p>Ces projets seront précisés dans le programme d'actions 2023-2026 en cours de préparation. Ils seront mis en œuvre en étroite liaison avec le Plan Climat Air Energie du Grésivaudan et le Projet Alimentaire inter-Territoriale (PAiT) de la grande région grenobloise.</p>
Missions	<p>Les missions, qui peuvent évoluer en fonction du plan d'actions en préparation, seront les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Poursuivre et développer la mise en œuvre du projet « agriculture sur les captages d'eau potable »- Définir et mettre en œuvre le projet sur la gestion de la ressource en eau pour les agriculteurs- Accompagner les actions sur la biodiversité (en particulier les pollinisateurs), le sol, l'autonomie énergétique et techniques des fermes, la vulnérabilité climatique- Participer à la mise en place de la démarche PAEN- Participer à la veille foncière sur le territoire- Participer à la définition et à la mise en œuvre du projet sur l'installation et la transmission en agriculture

- Poursuivre la mise en œuvre du projet « Maintien des espaces ouverts » sur Belledonne, en partenariat avec l'Espace Belledonne et l'ADABEL (accompagner la nouvelle SICA Pastorale, accompagner la création d'une CUMA, ...)
- Organiser les appels à projet maintien des espaces ouverts et reconquête agricole et instruire les dossiers avec les partenaires et financeurs
- Mettre en œuvre les projets de la stratégie d'intervention en alpage
- Définir et mettre un œuvre le projet de création d'espaces d'échanges, de dialogue entre agriculteurs, habitants, touristes, élus (communication, sensibilisation ...)

Profil demandé

Titulaire d'une formation à minima bac +3.
Première expérience réussie dans le développement agricole et/ou alimentaire.

- ✓ Maitrise des techniques de gestion et conduite de projets
- ✓ Maitrise des techniques d'animation de réunions, de réseaux
- ✓ Capacité à travailler en partenariat et en équipe
- ✓ Maitrise des outils bureautique, internet
- ✓ Rigueur dans le suivi et le reporting,
- ✓ Aisance rédactionnelle et de synthèse

Spécificités du poste

Permis B obligatoire. Participation à des réunions ou présentations hors horaires habituels

Rémunération pour un temps complet

Salaires **minimum** par mois de 1891.50 € brut (échelon 1) + 600 € brut prime fonction + prime complémentaire équivalente à 1/12^{ème} de la rémunération.

Avantages

Télétravail, aménagement du temps de travail, RTT, tickets restaurant, participation transport, participation mutuelle santé (labélisation), participation à la prévoyance (si adhésion contrat en cours), prise en charge d'adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS), adhésion possible au Comité d'œuvres Sociales interne (COS).

Procédure

Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <http://www.le-gresivaudan.fr/115-offres-d-emplois.htm> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex – Direction Ressources Humaines ou par mail à recrutement@le-gresivaudan.fr

Règle statutaire

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT.

Travailleurs handicapés

Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.